



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2019

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Procurations
27	19	2
Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le : 22/03/2019		

L'an deux mil dix-neuf, le vingt mars à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le quatorze mars sous la présidence de Monsieur Rémy ANDRIN.

Étaient présents : Rémy ANDRIN, Laurent LAMINETTE, Jocelyne HUMBERT, Daniel BRIZION, Christelle LEPEZEL, Jean PICART, Elise RONDEAU, Thierry MINARIE, Norbert DELAHAYE, Cassandre ZANIN, Jérôme MARCHETTI, Lauren JESTIN, Eric PORCHON, Liliane BEAUCHOT, Yves DHYVERT, Nicole JOURDAN, Christian GAGNEUX, Jacques DEMMERLE, Mickaël BOURGON.

Étaient absents : Robert BOISSIERE, Marie-Françoise LECLERC, Laurence SPENGLER, Guillaume BOUVIER-PEYRET, Emilie PRADEL, François BOULIER, Angélique DEPARD, Bruno TRINOLI.

Procurations : Bruno TRINOLI à Daniel BRIZION, Robert BOISSIERE à Rémy ANDRIN.

Secrétaire de séance : Lauren JESTIN.

Le Maire ouvre la séance à 20 heures.

1 – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2019

A. CONTEXTE ET PRINCIPALES ORIENTATIONS POUR 2019

Les prévisions budgétaires pour l'année 2019 ont été établies dans un contexte relativement stable comparativement à 2018, tant au niveau des dépenses de fonctionnement que des recettes. Pour autant, le choix de la prudence a été fait s'agissant des recettes, particulièrement concernant le niveau global des dotations de l'Etat. En effet, le montant de la DGF - composante essentielle des recettes de la commune – n'étant pas encore connu, l'hypothèse d'une légère minoration a été retenue sachant que le montant de la DGF perçue en 2018 (1 073 k€,) bien que supérieur aux prévisions, reste inférieur à celui perçu en 2015 (avant la baisse drastique appliquée par l'Etat en 2016).

➤ *Préserver la capacité d'autofinancement par une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement*

Poste de dépense important de la section fonctionnement du budget, les dépenses de personnel ont connu une baisse de près de 9% en 2018 comparativement à 2017 et ce, dans un contexte de généralisation du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP. Cette baisse est en partie liée à la vacance du poste de directeur général des services. Pour 2019, la dépense prévisionnelle a été ajustée à la baisse ; les charges de personnel devraient être maintenues à un niveau inférieur à celui de 2017.

De manière générale, la commune veille à maintenir ses efforts de gestion pour limiter les dépenses de fonctionnement avec le souci permanent de garantir des services de qualité à la population.

➤ *Poursuivre l'effort d'investissement sans augmenter les taux d'imposition*

La maîtrise de dépenses de fonctionnement permet cette année encore de dégager un excédent de fonctionnement sur le budget principal suffisant pour poursuivre l'effort d'investissement tout en respectant l'objectif que s'est fixé l'équipe municipale, à savoir : ne pas augmenter la pression fiscale.

Ainsi, 384 k€ sont prévus pour la poursuite du programme de réfection des voiries dont la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à l'intercommunalité ; auxquels il convient d'ajouter un reste à réaliser sur le marché 2018 de 244 k€, soit un total de 628 k€.

Un programme d'investissement pour le passage au zéro phytosanitaire a été réalisé en 2018 en vue de l'arrêt de l'utilisation des pesticides pour un montant total de dépenses de 44 161,27 € HT subventionné à 60% par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Cette démarche demeure un objectif pour la commune, mais ne nécessite pas l'inscription de nouvelles dépenses pour 2019.

Le programme de réaménagement du centre-ville d'Etain entre dans sa dernière phase avec le lancement de l'étude de faisabilité concernant la requalification de la place du Bosquet et du parc Paul Thiéry. Le financement de cette étude a été réalisé en partie sur les crédits 2018 ; le solde d'un montant de 16 200 € doit être inscrit au BP 2019. La phase travaux du projet ne sera pas engagée avant 2020 et devra s'échelonner sur plusieurs exercices budgétaires compte tenu du coût de l'investissement : environ 800 k€ selon les premières estimations.

La remise à niveau des installations sportives et de loisirs, ainsi que des bâtiments communaux est une dépense récurrente et nécessaire pour la commune. Elle vise un double objectif : entretenir le patrimoine communal et permettre à la population, ainsi qu'aux partenaires du monde associatif, de l'éducation... de disposer d'équipements de qualité répondant à leurs besoins. Il est donc prévu de consacrer un budget d'un peu plus de 220 k€ pour ces travaux.

Enfin, il convient de rappeler deux opérations importantes déjà décidées par le conseil municipal représentant un investissement pluriannuel important pour la collectivité :

- La création d'une nouvelle station d'épuration estimée à 3 M€ HT
- La création du lotissement Riéwillers 2: près de 560 000 € TTC

➤ **Limiter le recours à l'emprunt**

L'équilibre du budget principal sera assuré sans recours à l'emprunt pour cette année. De même, les dépenses et recettes du budget annexe « eau et assainissement » s'équilibrent sans recours à l'emprunt et inclut la réalisation d'investissement nouveaux dont une partie des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration qui pourraient démarrer au cours du 2nd semestre 2019. Pour rappel, en 2018 le budget annexe « eau et assainissement » avait été exceptionnellement abondé à hauteur de 265 K€ pris sur le budget principal.

Toutefois, s'agissant du budget du lotissement Riéwillers 2, le recours à l'emprunt est inévitable dans l'attente de la commercialisation des parcelles qui devrait générer des recettes suffisantes pour permettre à la commune, in fine, d'équilibrer le budget.

B. GESTION DE LA DETTE ET SITUATION FINANCIERE DE LA COLLECTIVITE

GESTION DE LA DETTE

Evolution de l'encours



LES RATIOS

Informations financières - ratios		ratio 2018 des communes de 3500 à 5000 hab	ratio 2015 Etain	ratio 2016 Etain	ratio 2017 Etain	ratio 2018 Etain
1	Dépenses réelles de fonctionnement/ population	862,00	456,00	432,00	467,00	465,72
2	Produit des impositions directes/ population	470,00	188,00	190,00	198,00	197,33
3	Recettes réelles de fonctionnement/ population	1047,00	605,00	580,00	631,00	568,48
4	Dépenses d' équipement brut/ population	258,00	220,00	199,00	190,00	216,53
5	Encours de dette/ population	842,00	335,00	298,00	271,00	235,21
6	DGF/ population	178,00	287,00	276,00	287,00	275,71
7	Dépenses de personnel/ dépenses réelles de fonctionnement	0,51	0,53	0,54	0,54	0,53
	capacité de désendettement (dette / épargne brute)	0,80	2,54	1,29	0,44	0,72
			pop 2017	3694	pop 2018	3684

La situation financière de la collectivité reste saine avec un niveau d'endettement peu élevé comparativement à la moyenne des communes de même strate. Le montant de la dette par habitant a légèrement diminué malgré une baisse enregistrée de la population communale en 2018.

I. LE BUDGET PRINCIPAL

La situation financière de la collectivité permet de maintenir les taux de fiscalité au même niveau que les années passées

Les 1ers chiffres tirés du compte administratif sont les suivants :

RESULTATS DE CLOTURE AU 31.12.2018- BUDGET GENERAL

	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSE- MENT 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER 2018	TRANSFERT OU INTEGRATION PAR OPERATION D'ORDRE NON DUGETAIRE	BESOIN DE FINANCEMENT
INVEST	- 327 677.02		153 068.94	329 963.64 ¹ 106 198.00 ²	- 223 765.64		- 398 373.72
FONCT	1 054 367.76	482 535.28	379 919.91				951 752.39

¹ Restes à réaliser en dépenses

² Restes à réaliser en recettes

Le résultat de l'exercice 2018 présente un excédent cumulé en fonctionnement 951 752.39 € et un résultat cumulé négatif de 174 608.08 € en investissement.

Le besoin de financement en investissement de 398 373.72€ sera couvert par une partie de l'excédent de fonctionnement s'élevant à 951 752.39€ au 1068. Le solde disponible sera reporté en excédent de fonctionnement pour 553 378.67€.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2019 BUDGET PRINCIPAL

Le montant du BP s'élève à près 2,7M€ en fonctionnement et à 1,1 M€ en investissement sous réserve de l'attribution des dotations non encore connues, ce qui pourrait moduler quelque peu les prévisions.

Les investissements principaux proposés au titre du budget principal 2019 sont les suivants :

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	MONTANTS	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
OPERATION 101 : INSTALLATIONS SPORTIVES ET LOISIRS		OPERATION 111 : ILLUMINATION ET ECLAIRAGE PUBLIC	
Jeux Square Lavaux+la Vignette	21 864,00 €	Travaux éclairage public	2 000,00 €
RAR adap bât. Handisport-Judo	3 255,00 €	s/total	2 000,00 €
s/total	25 119,00 €		
OPERATION 105 : MODIFICATION DU PLU		OPERATION 116 : DIVERS BATIMENTS	
Modification du PLU	1 900,00 €	Toiture Gendarmerie	55 000,00 €
s/total	1 900,00 €	Toiture Salle des fêtes	22 000,00 €
		Toiture Maison du cimetière	26 000,00 €
		Réfection mur du cimetière	34 000,00 €
		Avant-projet AMO Vitraux église	16 320,00 €
OPERATION 106 : VOIRIE		RAR adapt divers bâtiments	34 785,60 €
Rue du Ravelin (Assainissement-eau potable- enfouissement réseaux secs)+marché de voirie	206 800,00 €	s/total	188 105,60 €
Modification assainissement eaux usées rue du Cl Autun	97 100,00 €		
Création trottoirs rue du Cl Autun+4 avaloirs Cité Patton	70 160,00 €	OPERATION 118 : HOTEL DE VILLE	
Achat de 4 coussins berlinois	5 000,00 €	Trvx couverture+zinguerie œil de bœuf	2 650,00 €
Achat de 3 tampons + 5 regards	10 000,00 €	RAR adap Mairie	8 814,00 €
Démolition baignade	30 000,00 €	s/total	11 464,00 €
Changement de panneaux jumelage entrées Ville	4 500,00 €		
RAR marché 2018 non soldés	60 550,04 €	OPERATION 199 : NON INDIVIDUALISEE	
s/total	484 110,04 €	colombarium+plaques signalisation + jardin du souvenir	20 000,00 €
OPERATION 109 : SERVICES TECHNIQUES		Podium	35 000,00 €
Achat d'un véhicule ST	32 000,00 €	s/total	55 000,00 €
Achat petit outillage	5 000,00 €	total investissement par opération	1 031 865,64 €
Achat de 10 jardinières sur barrières rue de Metz	1 060,00 €	recettes potentielles	132 527,15 €
Achat d'un rouleau espaces verts	3 500,00 €		
RAR achat d'un camion ST	22 747,00 €		
s/total	64 307,00 €		
OPERATION 110 : REQUALIFICATION URBAINE			
RAR Rue du petit ornel (marché voirie)	183 612,00 €		
RAR Frais étude Place du Bosquet-Parc Paul Thiery	16 200,00 €		
s/total	199 812,00 €		
		Acquisitions/ventes	
achat terrain nosal 35000 + frais ?	35 000,00 €		
achat terrain DG Impasse Alain Fournier + géomètre (996€) ?	10 000,00 €		

II. BUDGETS ANNEXES

1- Budget eau-assainissement

	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT 2018	RESULTAT DE L'EXERCICE 2018	RESTES A REALISER 2018	SOLDE DES RESTES A REALISER	BESOIN DE FINANCEMENT
INVEST	-242 334.19		136 167.94	524 857.70 ¹ 245 550.97 ²	- 279 306.73	- 385 472.98
FONCT	194 295.10	194 295.10	332 966.01			332 966.01

¹ Restes à réaliser en dépenses

² Restes à réaliser en recettes

Le résultat de l'exercice 2018 présente un excédent cumulé en fonctionnement de 332 966.01 € et un déficit cumulé de 106 166.25 € en investissement.

Ainsi, le besoin de financement en investissement est de 385 472.98 €.

L'excédent de fonctionnement sera donc totalement affecté au 1068 du budget d'investissement déficitaire.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2019 – BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Le montant du budget prévisionnel s'élève 310 300.00€ en fonctionnement et à 991 291 € en investissement.

L'investissement majeur pour les deux à trois années à venir est la nouvelle station d'épuration.

En effet, la commune d'Étain dispose actuellement d'un système d'assainissement collectif (réseau de collecte et station de traitement des eaux usées) qui au regard de l'ancienneté de l'ouvrage de traitement des eaux usées (supérieure à 25 ans), et de son impact constaté et souligné par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur le milieu récepteur, l'Orne (notamment sur les paramètres de l'azote et du phosphore), nécessite la construction d'une nouvelle unité de traitement.

Principales caractéristiques du réseau d'assainissement:

- Nombre d'usagers raccordés : 3 100 habitants
- Pollution non domestique raccordée : 700 EqH60
- Type de réseau : Mixte à majorité séparatif
- Nombre de déversoirs d'orage : 2
- Nombre de poste de refoulement : 10 (dont un à la station)

L'exploitation du réseau de collecte des eaux usées est actuellement confiée à la société VEOLIA, via un contrat de délégation qui les mènera jusqu'au 31 mars 2021.

La commune d'Étain a mené un programme ambitieux de travaux sur son réseau d'assainissement. Ces travaux permettront de réduire l'apport d'eaux pluviales et d'eaux claires dans le réseau d'assainissement mais avec un impact fort sur le prix de l'eau.

Les autres problématiques sont le fluor et le perchlorate qui est apparu depuis peu dans les analyses d'eau au robinet mais qui n'est pas systématiquement présent et pour le moment dans des taux maîtrisés. L'inquiétude est pourtant importante sur le risque d'évolution de ces taux.

Le projet de station d'épuration a été définitivement adopté le 13/06/2018 pour un coût de 3 644 768€ TTC avec la maîtrise d'œuvre et des subventions pour un montant total de 1 476 066 €.

Pour rappel, en 2018 le conseil municipal a voté une première augmentation de la surtaxe à hauteur de 0,20 € applicable sur la facture de l'utilisateur à compter du 1^{er} janvier 2019. Pour 2019, il n'est pas prévu de nouvelle augmentation de cette taxe.

2- Budget annexe Riéville 2

Le marché de travaux a été attribué pour un montant de 195 911€ HT, soit 235 093 € TTC. Ce qui représente une dépense inférieure aux prévisions. En définitive, ce budget nécessite pour couvrir les dépenses 2019 un besoin de 247 164€ en emprunt.

Les parcelles qu'il est prévu de viabiliser sont au nombre de 19 : 14 en 2019 ; 5 au plus tôt en 2020 au prix de 45€/m² pour la surface actuelle constructible de 12 376m². Quelques personnes se sont d'ores et déjà engagées à acquérir une parcelle.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu le présent exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article 2312-1 qui a institué un Débat d'Orientation Budgétaire,

Après en avoir délibéré,

Prend acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30

Le Maire

Rémy ANDRIN